

# Méthode raisonnée de grammaire théorique et pratique [suite]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039246>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'orthographe ancienne sera cependant tolérée aux examens jusqu'à ce que la nouvelle génération à qui l'on enseigne soit en âge de s'y présenter.



## Méthode raisonnée de grammaire théorique et pratique

(Suite.)

### La grammaire au cours moyen.

La partie fondamentale à étudier est la conjugaison des verbes. Il serait facile de démontrer, en effet, que le verbe a des rapports plus ou moins directs avec toutes les autres parties du discours, de sorte que, son étude doit être poursuivie parallèlement à celle des autres éléments de la grammaire, à mesure que le besoin s'en fait sentir. Mais avant tout, il faut que l'élève sache sûrement distinguer le verbe du nom ou du qualificatif. Que de fois ne constatons-nous pas que l'élève s'exerce depuis longtemps dans la conjugaison, sans savoir même ce qu'exprime le verbe, ni comment il se différencie de tout autre mot.

Dans cette étude, comme et plus encore qu'en tout autre, il faut à tout prix éviter l'abstraction, si l'on veut obtenir un travail intelligent et fructueux de la part de l'enfant. Que dire de la coutume, heureusement *surannée*, de faire réciter ou écrire machinalement des collections de verbes, à tous leurs temps ? L'élève a son modèle devant les yeux ; il l'imité tant bien que mal, et, à force de répétitions aussi routinières que fastidieuses, il parvient à savoir débiter, à la manière des perroquets, sa ritournelle incomprise. Heureusement, ce triste procédé n'est plus guère de mise dans nos écoles.

Non, il importe de faire connaître et étudier le verbe à la place qu'il occupe naturellement, c'est-à-dire dans de courtes propositions.

Il s'agit d'abord de faire bien saisir le sens des principaux temps. Très souvent, même dans ses petites rédactions, l'enfant se sert indistinctement d'un temps présent, passé ou futur. Ainsi, au moyen d'exemples bien déterminés, comme :

1. Maintenant, j'étudie la grammaire ;
2. Hier, Charles accompagnait son père ;
3. L'année prochaine, je monterai sur la colline. Ayons soin de faire bien distinguer ces trois cas principaux de temps. Nous en ferons dériver l'usage du présent, de l'imparfait, du futur. Puis, viendront successivement, graduellement, les autres temps relatifs à chaque cas. Nécessairement, il faudra faire entrevoir

l'usage des modes, l'indicatif, pour exprimer un fait certain, bien déterminé ; le conditionnel, correspondant à une condition ; le subjonctif, à un souhait, à un acte de la volonté.

Encore ici, établissons des liaisons, selon le cas. Ainsi, faire conjuguer un verbe au conditionnel, au subjonctif, sans qu'il soit précédé ou accompagné d'une proposition qui exige le mode en question, n'est pas rationnel. Il faudra donc faire dire ou écrire :

1<sup>o</sup> Je te récompenserais, si tu travaillais bien ;

ou 2<sup>o</sup> Je veux que tu travailles.

Il en sera de même de l'impératif, de l'infinitif, du participe, dont il faut déjà aborder l'étude.

Mais, encore une fois, le verbe n'est pas isolé dans le langage écrit ou parlé. Il a d'abord un sujet, et il est essentiel de faire ressortir que ces deux éléments sont nécessairement unis. D'où, l'accord du verbe avec son sujet sera étudié au point de vue de la personne et du nombre (voir ce qui a été dit à ce sujet, pour le cours inférieur) ; dès lors, à mesure que cette étude se poursuivra, les particularités de terminaison selon la personne, le nombre, le temps, le mode, la conjugaison, serviront à des exercices d'application d'ordre synthétique. Il sera utile de souligner ces particularités et d'en déduire les règles d'application, à mesure qu'elles se rencontreront.

Dans toute cette étude, il faut procéder lentement, mais sûrement, et ne pas vouloir embrasser trop de matières à la fois. Un seul point, bien déterminé, sera visé comme but de chaque leçon ou exercice. Ainsi, il est des maîtres qui étudient toute l'année et avec toutes les années d'âge la conjugaison dans son ensemble, sans jamais chercher à jeter une lumière bien nette dans toutes ces complications grammaticales. C'est le cas de dire : *Chi va piano va sano*. Peu à la fois, mais bien.

Il ne faut aborder l'étude détaillée des quatre conjugaisons, que lorsque les difficultés énoncées ci-dessus ont été parfaitement résolues. En attendant, il est facile, pour enseigner les notions fondamentales du verbe, de se servir d'exemples de la 1<sup>re</sup> conjugaison. Mais avant tout, l'étude des auxiliaires *avoir* et *être* doit être reprise. Nous aurons soin d'insister sur leur rôle dans la conjugaison des autres verbes et nous en montrerons l'emploi dans un grand nombre d'exemples et d'exercices bien adaptés. Ce sera l'occasion de distinguer entre l'infinitif et le participe ; sinon, cette distinction ne sera faite par l'élève lui-même que très tard, et dans ce long intervalle, que de fautes seront commises, que nous préviendrons ici !

Ces bases bien posées, nous étudierons successivement les trois autres conjugaisons, en ayant soin d'établir des comparaisons au fur et à mesure.

Dans toute cette étude de la conjugaison, il est non seulement recommandé de faire ressortir le lien étroit qui existe entre le verbe et son sujet, mais encore, il est très avantageux de faire accompagner le verbe d'un complément direct, indirect, puis circonstanciel, enfin, de deux compléments à la fois. Voilà une source de multiples exercices d'invention, dans lesquels l'élève sera appelé à placer tel complément convenant à tel verbe. Nous lui demanderons d'extraire aussi les verbes d'un passage, avec leur sujet respectif, et de trouver le complément qui convient à chaque cas.

Ces observations et ces exercices amèneront les élèves à déduire que certains verbes ne peuvent pas avoir de complément direct : nous arriverons ainsi à une classification élémentaire, en transitifs et intransitifs avec les formes du verbe transitif. Nous nous garderons bien de pousser trop loin cette division, que nous rendrons avant tout très claire et bien motivée. De nouveaux exercices interviendront tout naturellement. Il est, de plus, bien entendu que nous bornerons cette étude à celle des verbes réguliers.

Ainsi, nous ferons connaître les différentes sortes de compléments. Etablissons aussi la distinction entre l'attribut et le complément proprement dit.

Nous nous servirons d'exemples comme :

La fleur est *belle* ;

Louise porte de *belles fleurs à sa mère*.

Nous ajouterons les explications grammaticales voulues et, par le fait, nos élèves approfondiront, à mesure que le programme se poursuit, leur analyse logique.

F. B.



## L'enseignement professionnel des couturières

La situation des métiers du vêtement dans le canton de Fribourg est déplorable ; nous devons chercher les causes d'un tel état de choses, en même temps que les moyens d'y porter remède.

Les causes sont multiples et, si le mal dont nous venons d'entendre parler est bien un mal profondément enraciné, difficile à guérir, c'est que c'est un mal séculaire, qui, lentement, s'est implanté dans nos habitudes professionnelles, si bien que complètement passé à l'état chronique, nous le subissons sans plus nous rendre compte du tort qu'il nous cause. Véritable cancer à la présence duquel nous ne sommes que trop accoutumés, il ruine la situation économique de nos industries, et si, parfois, nous